VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Par STROUDBACK & LATTER. Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

MELZ ELLEN CRAMOND VS T. B. CRAMOND ET ALS COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION A—No. 104,966

SANS LIMITE AU PLUS FORT ENCHÉRISSEUR SANS RÉSERVE

UNE MAISON À DEUX ÉTAGES, 1615-17 Clara entre Melpomene et Félicity
MAGASIN, RÉSIDENCE ET PETIT COTTAGE, 1621 Clara et 2713 Félicity

A L'ENCAN, MARDI, 4 novembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, par Charles R. Stroudback, encanteur, il sera procédé à la vente aux enchères publiques à la date ci-dessus indiquée, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 19 septembre 1913, et jugement signé en cour ouverte le 26 septembre 1913, par l'Honorable E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, remplaçant l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus désignée et numérotée, la propriété ci-après décrite:

1. Une pièce ou portion de terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, Ilet No. 39, borné par les rues Melpomène, Felicity, Clara et Martin, d'après un plan dressé par A. Knell, daté du 18 décembre 1849, joint à un acte dans le bureau de H. Lucas, ancien notaire, le 18 avril 1850. La dite pièce ou portion de terrain est formée de la portion des lots désignés par les Nos. 1 et 2 sur le dit plan et mesure en mesure américaine 39 pieds, 11 pouces et 3 lignes le long de la rue Clara, 25 pieds de large dans le fond, 65 pieds 2 pouces en profondeur du coté de la rue Felicity, et 63 pieds, 5 pouces et 7 lignes sur l'autre coté. Les bâtiments et améliorations sur les dits lots portent les Nos. municipaux 1615-1617 rue Clara, et consiste en une demeure à deux étages, contenant environ dix chambres, etc.

2. Deux lots ou portions de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District, dans l'Ilet borné par les rues Melpomène, Félicity, Clara et Martin, désignés par les lettres A et B sur un croquis fait par George de Armas, voyer, daté du 7 novembre 1912, annexé à l'inventaire fait de la succession de Michael Cramond, par H. L. Loomis, Jr., notaire, le 27 novembre 1912, et selon lequel, les mesures sont les suivantes:

Lot A forme le coin des rues Clara et Félicité et mesure 14 pieds, 10 pouces et 6 lignes sur la rue Clara, 15 pieds, 1 pouce et 5 lignes en largeur sur l'arrière pour une profondeur de 56 pieds, 4 pouces longeant la rue Félicité et 56 pieds, 4 pouces et 2 lignes de profondeur de l'autre coté, et est composée de tout le lot original No. 22 et d'une partie du lot original No. 22, et est aussi connu par le No. municipal 1621 rue Clara. Les améliorations consistent en une simple construction en bois couverte d'ardoises comprenant maison de commerce et résidence, contenant le magasin et 2 chambres, un hangar, etc., se louant à raison de $12 par mois.

Lot B commence à une distance de 46 pieds 4 pouces du coin des rues Clara et Félicité et mesure 41 pieds, 2 pouces et 4 lignes longeant la rue Félicité, 41 pieds, 2 pouces et 7 lignes en largeur sur l'arrière, pour une profondeur de 15 pieds, 1 pouce et 5 lignes sur le coté près de la rue Clara et 15 pieds 4 pouces en profondeur du coté de la rue Willow, et est composé de la totalité du lot No. 24 et d'une partie du lot No. 23, et est aussi connu par le No. municipal 2713 rue Félicité. Les dites améliorations consistent en un cottage se louant à raison de $6. Acquis comme il suit par Michael Cramond pendant son mariage avec Mary Creighton également décédée: La propriété premièrement décrite achetée à Joseph P. Searles, par acte passé devant Hugh Madden, notaire, le 12 novembre 1864, et la propriété décrite en second lieu, achetée à Joseph Fernandez par acte passé devant J. D. Taylor, ancien notaire, le 5 juin 1889, enregistré C. O. B. 128, folio 888.

Conditions — Comptant. Les acheteurs auront à payer les taxes pour l'année 1913. Actes de vente par-devant Harry L. Loomis, Jr., notaire, aux frais des acheteurs. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
TITCH.. & ROGERS, JOHN WAGNER, LOUIS A. HUBERT, avocats pour les défendeurs.
SUTHON & LOOMIS, avocats pour le demandeur.
oct2,5,12,19,26—nov2,4

Par J. L. ONORATO Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division 4—No. 100,239—Succession de Wesley R. Butler.

40.09 ACRES DANS LA PAROISSE DE SOTO, LNE.
À L'ENCAN MARDI, 25 NOVEMBRE 1913
À la Bourse des Propriétés Foncières

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dossier No. 100,239, dans l'affaire intitulée succession de Wesley R. Butler, le dit ordre daté et signé du 22 octobre 1912, et adressé a J. L. Onorato, encanteur, de cette paroisse, j'offrirai en vente publique à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, le MARDI, 25 novembre 1913, la propriété foncière decrite à savoir:

Le quart sud-ouest du quart nord-ouest de la section treize (13) du territoire douze (12) nord de l'etendue treize (13) west, dans la Paroisse de De Soto, Louisiane, contenant 40.09 acres.

Conditions—Comptant. Acte de vente au frais de l'acquéreur, devant Charles Schneidau, notaire. L'acquereur devant assumer les taxes de 1913 et déposer au moment de l'adjudication vingt pour cent (no portant intérêt ni pénalité) du prix d'achat.

J. L. ONORATO, Real Estate

Encanteur, 830 rue Commune.
JOHNSTON ARMSTRONG et WM. WINANS WALL, Avocats pour le pétitionnaire.
oct25,26—nov2,9,16,23,25

Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de M. E. Stack — No. 165,611 Cour Civile de District, Division B.

Splendide cottage double du Troisième Ward, Nos. 220-22 rue S. Clarke, entre l'avenue Cleveland et la rue Palmyra, à un ilet du Jefferson Davis Parkway et à une courte distance de la rue Canal — Deux lots de terrain, rue Olympia, entre Toulouse et St. Pierre, ilet de la rue Murat, une bonne occasion de spéculation.

Il sera vendu a l'encan par Léonard L. Stern, encanteur, le MARDI 11 novembre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 9 octobre par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de la Division D, actuellement absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numerotée la propriété suivante decrite à savoir:

Une certaine pièce ou parcelle de terrain, avec toutes les bâtisses, etc., située dans le Premier District de cette ville, bornée par les avenues Howan et Cleveland et les rues S. Clarke et Palmyra, et mesure 43 pieds 6 pouces de face à la rue S. Clarke, sur 156 pieds en profondeur et est composé du Lot No. 9 et la moitié du lot No. 8, acquis par M. E. Stack par achat suivant acte de vente devant E. Vidrine Jr., notaire, le 8 mai 1907, enregistré dans le livre des transferts 212 folio 719. Les améliorations comprenent un double cottage, Nos. 220-22 rue S. Clarke, contenant de chaque côté galleries arrière et de face, bain, office et cinq chambres, hangar, citerne, etc., en très bonne condition et dans un voisinage se louant bien.

Deux certains lots de terrain, non-améliorés, situés dans le Second District de cette ville dans l'Ilet No. 592, autrefois No. 57, borné par les rues Olympia, Murat, Toulouse et St. Pierre, désigné comme lots Nos. 7 et 8, et mesure chacun 30 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Olympia, sur 120 pieds en profondeur, acquis par M. E. Stack par achat suivant acte devant James J. Wolfe, notaire, le 22 janvier 1913, et enregistré dans le livre des transferts 253 folio 508.

CONDITIONS — Comptant, les acquéreurs devant payer les frais de l'acte de vente devant Wm. J. Hennessey, notaire, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

LEONARD L. STERN, Encanteur.
oct 11,12,19,26nov—2,9,11

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

S. J. Stewart vs. F. E. Munch.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 59,902 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Première Cour de Cite de la Paroisse d'orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt Nos. 727 à 729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 10 novembre 1913, à 11 heures du matin la propriété suivante décrite à savoir:

Un Boss mixer, une balance, une machine à couper la viande, un moteur électrique, des courroies, une machine à faire des saucisses, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
GUY J. RAY,
Avocat pour le demandeur.
oct30—nov5,10

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Baronne Improvement Co., Ltd., vs. Edmund B. Mason.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 60,453 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cite de la Nouvelle Orleans, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt, 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 6 novembre 1913, à 11 h. du matin la propriété suivante décrite à savoir:

Un bureau dessus à rideau, une machine à écrire Remington, un tabouret et bureau, une chaise tournante, une glasseur globe, deux vitrines à livres, une carpette de milieu, deux chaises dossier rotin, deux classeurs, un panier de bureau en cuivre, un crachoir en cuivre, un tapis en caoutchous, etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée suivant inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cite de la Nouvelle Orléans.
CAGE, BALDWIN & CRABITES, Avocats pour le demandeur.
oct26—nov1,6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Alzire Bermudez, épouse décédée de Henry Farjas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 105,400 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Chas. F. Claiborne, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CHAS. F. CLAIBORNE, Avocat.
oct26,27—nov1

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John Judge et son épouse Ann Kelly Judge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,887 — Division [illegible]

Judge, épouse de Joseph K. Gourdain, a présenté à la cour des lettres d'administration pour la succession de John Judge et son épouse, Ann Kelly Judge.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser de faire valoir dans les dix jours les raisons pourquoi cette pétition ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
EDWARD M. ROBERT, Avocat.
oct23,27—nov1

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas Carey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 102,288 — Division C.

Propriétés de valeur et de rapport du Premier, Quatrième et Sixième District.

No. 1008 rue Tchoupitoulas.
No. 2911 rue Annunciation.
Nos. 3029-31 rue Annunciation.
Nos. 809-811-813-815 rue Eighth.
Nos. 2913-15 rue Constance.
No. 925 rue Bellecastle.
No. 4417 rue Laurel.
No. 4421 rue Laurel.
Nos. 4425-27 rue Laurel.
No. 4435 rue Laurel.

Et une maison magnifique sur large terrain à Abita Springs, Lne.

Par Louis Hufft, encanteur, bureau 808 rue Perdido, le MARDI, 25 novembre 1913, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravoir, en cette ville, à midi, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 15 octobre 1913 par l'honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan la propriété suivante décrite à savoir:

1. Une certaine pièce ou parcelle de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par les numéros municipaux 3013-3015 rue Constance, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Constance, Sixième, Magazine et Septième, désigné par la lettre A et composé du tout du lot No. 11 et partie du lot No. 10, sur un croquis dressé par Louis H. Pillié, voyer, daté du 12 septembre 1873, joint à un acte de vente par Albin Rochereau à Thomas Carey, passé devant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 22 septembre 1873. Suivant lequel croquis la dite pièce ou parcelle de terre mesure en mesure américaine trente-huit pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Constance, et la même largeur en arrière sur cent-vingt pieds quatre pouces et cinq lignes en profondeur sur la ligne divisant du lot B sur le dit croquis, et cent-vingt pieds quatre pouces et quatre lignes en profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Septième.

2. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme numéro municipal 1008 rue Tchoupitoulas, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues commerce autrefois Perle), Gallioge (autrefois Louise), Delord et Tchoupitoulas, et désigné comme lot 3 sur un plan dressé par C. E. Zimple, voyer, le 6 novembre 1834, et déposé en l'office de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville. Le dit lot de terre mesure vingt-deux pieds sur la dite rue Tchoupitoulas, sur quatre-vingt-trois pieds, six pouces en profondeur entre lignes parallèles, mesures américaines.

3. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme numéro municipal 925 rue Bellecastle, situé dans l'ancienne ville et Paroisse de Jefferson (actuellement Sixième District de la Nouvelle-Orléans), désigné par le No. 24 du square No. 27 (actuellement square No. 341), borné par les rues Camp, Magazine, Bellecastle et Dufossat, suivant un plan dressé par William Forshey, voyer, et déposé en l'office de C. C. Ladreyere, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente pieds neuf pouces de face à la dite rue Bellecastle sur cent-cinquante pieds en profondeur entre lignes parallèles, mesures américaines.

4. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme numéros municipaux 3029-31 rue Annunciation et comme numéros 809-811-813-815 rue Huitième, situé s'étendant, et étant dans l'ancien faubourg Livaudais, dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré numéro 42, compris entre les rues Laurel, Annunciation (autrefois Jersey), Septième et Huitième. Le dit lot est désigné par le No. 8 suivant un plan dressé par A. D. Hennecourt, voyer, daté du 23 septembre 1840, et déposé comme plan No. 62 dans le registre des plans de Félix Grima, notaire en cette ville. Le dit lot forme le coin des rues Annunciation (autrefois Jersey) et Huitième, et mesure en mesure américaines trente-et-un pieds trois pouces de face à la dite rue Annunciation, sur cent-dix pieds de profondeur sur la rue Huitième suivant le dit plan.

5. Une certaine parcelle ou lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme numéro municipal 2911 rue Annunciation, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Annunciation (autrefois Jersey), Jackson, Phillip et Laurel, désigné par la lettre A sur un croquis ou certificat d'arpentage établi par W. H. Williams, député voyer de ville, joint à un acte de vente par Mme Elisabeth O'Keefe à Thomas Carey, passé devant Andrieu Héro, Jr., notaire en cette ville, le 5 février 1879, et mesure en mesure américaine quarante-cinq pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la dite rue Annunciation (autrefois Jersey), sur soixante-trois pieds onze pouces en profondeur, entre lignes parallèles, étant borné sur le côté vers la rue Phillip par une allée de neuf pieds dix pouces et trois lignes en largeur mitoyenne à ces dites parcelles de terre et les divers lots la bordant. La parcelle de terre précitée est composée de la partie extrême arrière de plusieurs lots de terre Nos. 1 et 2, sur un plan par H. Moelhausen, architecte, en date du 25 janvier 1844, et déposé pour référence en l'office de L. F. Caire, alors notaire en cette ville.

6. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme numéro municipal 4417 rue Laurel, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet No. 174, borné par les rues Constance, Laurel et Jena et l'avenue Napoléon, désigné sur un croquis ou certificat d'arpentage établi par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 14 janvier 1913, par le No. 39, et mesure suivant le dit croquis trente pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent-vingt six pieds six pouces, plus ou moins.

7. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme numéro municipal 4421 rue Laurel, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 174, borné par les rues Constance, Laurel et Jena et l'avenue Napoléon, désigné sur le dit croquis de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 14 janvier 1913, par le No. 22, et mesure suivant cela trente pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent-vingt-six pieds six pouces, plus ou moins.

8. Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par les numéros municipaux 4425 et 4427 rue Laurel, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 174, borné par les rues Constance, Laurel et Jena et l'avenue Napoléon, désigne sur le dit croquis de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 14 janvier 1913, par la lettre B, et mesure d'après le ci-dessus quarante pieds de face à la rue Laurel par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent-vingt-six pieds et six pouces, plus ou moins. Lequel dit morceau de terre se compose du morceau des lots originaux Nos. 20 et 21.

9. Une certain parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 4435 rue Laurel, situé dans le Sixième District de la ville, dans l'Ilet No. 174, borné par les rues Constance, Laurel et Jena et l'avenue Napoléon, désigné sur le dit croquis de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 14 janvier 1913, par la lettre A. Le dit morceau de terre formant le coin des rues Laurel et Jena et mesure d'après le dit croquis quatre-vingt pieds un pouce et sept lignes de face à la rue Laurel, par une profondeur et façade sur la rue Jena, allant de la rue Laurel vers la rue Constance à un point, cent soixante-sept pieds et six pouces, plus ou moins, de la mesurant à l'arrière ligne du dit point, allant parallèle avec la rue Laurel et vers l'avenue Napoléon cent cinquante pieds de là sur une ligne parallèle de l'avenue Napoléon et allant vers la rue Laurel, huit pieds, de là a une ligne parallèle avec la rue Laurel et se dirigeant vers l'avenue Napoléon trente pieds quatre pouces, de là sur une ligne parallèle avec l'avenue Napoléon et allant vers la rue Laurel, trente-trois pieds, de là sur une ligne parallèle avec la rue Laurel et allant vers la rue Jena, cent pieds et deux pouces et une ligne, de là sur une ligne parallèle avec la rue Jena et allant à la rue Laurel, cent vingt-six pieds six pouces et de là sur une ligne faisant face à la rue Laurel, jusqu'au coin de Laurel et de Jena; la dite façade sur la rue Laurel est de quatre-vingts pieds un pouce et sept lignes. Le dit lot de terrain est composé des lots originaux Nos. 18, 19 et 24 et d'une partie du lot original No. 20.

Toute le carré 39, Bossier City, près du village Abita Springs, Lne., mesurant trois cents pieds sur la rue St. James, trois cents pieds sur la rue North, trois cents pieds sur la rue St. Charles et trois cents pieds sur la rue Eighth, avec lequel contient toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui y appartiennent.

Conditions — Un tiers ou plus comptant au choix de l'acquéreur, ou des acquéreurs, la balance s'il y en a, à un, deux ou trois ans de crédit prouvé par billets de montants égaux payable un, deux ou trois ans après date et portant intérêt au taux de huit pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiment et guaranti par le privilège du vendeur et hypothèque spécial, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquereur ou les acquéreurs devant assumer au dessus et au delà du prix d'achat toutes les taxes pour l'année 1913, et ayant droit aussi au loyer ou loyers du jour et apres que l'acte final de la vente est passé. L'acte de vente devant être passé devant James Boyd Grinage, notaire, aux frais des acquéreurs. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent de l'enchère au moment de l'adjudication.

LOUIS HUFFT, Encanteur.
Ses Bureau, 808 Perdido.
G. G. KRONENBERGER, Avocat.
oct22,26—nov2,9,16,23,25

ParKERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon placement dans des cottages doubles Sixième District.

Interdiction d'Henry Paulsen.

No. 102,631 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No. 339 rue Carondelet — JEUDI, 20 novembre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne. Il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre, daté du 17 octobre 1913, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la sus-dite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

1er. Le double cottage en bois à un étage sur la façade et deux étages à l'arrière, Nos. 542 et 544 avenue Napoléon, encoignure de la rue Annonciation, éloigné du trottoir, contenant six chambres, hangar, etc., sur un certain lot de terrain, situé dans l'Ilet No. 1, Ouest Bouligny, dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Levée (actuellement Tchoupitoulas), Jersey (actuellement Annonciation), Jena et l'avenue Napoléon, le dit lot est désigné par le No. 4 sur un plan dressé par G. T. Dunbar, ancien voyer, daté du 18 février 1845 et déposé en l'office de L. B. Kenny, ancien notaire, et forme le coin des rues Jersey (actuellement Annonciation) et Avenue Napoléon, et mesure vingt-cinq pieds de face à l'avenue Napoléon, sur une profondeur et face à la rue Jersey (actuellement Annonciation) de cent pieds; le tout en mesure américaine, sur une des plus belles avenues de la ville, et à proximité de plusieurs facilités.

2. Le double cottage en bois à un étage, Nos. 5375 et 5377 rue Tchoupitoulas, éloigné du trottoir, contenant trois chambres de chaque côté, sur une certaine pièce ou parcelle de terre, ainsi qui tous les droits, voies, privilèges et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 7 de Rickerville, borné par l'avenue Peters, les rues Jersey (actuellement Annonciation), Léontine et Levée (actuellement Tchoupitoulas); la dite pièce ou parcelle de terre consiste du tout du lot No. 19 et une parcelle du lot No. 18 et désigné par la lettre P sur un certificat de voyer par L. Baney, ingénieur civil en date du 4 mai 1912, et enregistré en ce procès, suivant lequel la dite pièce de terre commence à une distance de cent soixante six pieds du coin de l'avenue Peters et de la rue Tchoupitoulas, et mesure quarante et un pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Levée (actuellement Tchoupitoulas), sur cent vingt pieds, six pouces en profondeur sur la ligne qui sépare la dite parcelle du lot No. 20 et cent dix neuf pieds, dix pouces et deux lignes sur la ligne du coté inférieur et trente huit pieds, six pouces de large en arrière.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a un en crédit d'un an, sur un billet garanti spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente, devant contenir toutes les clauses de sécurité usuelles. Dix pour cent comptant sur le prix de l'adjudication seront requis au moment de la vente. Actes de ventes devant L. R. Alba, notaire, aux frais des acquéreurs.

C. C. FRIEDRICKS.
HAROLD MOISE.
Avocats.
oct 19,26nov—2,9,16,90

Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Scheeff vs. Jacob Scheeff, et al. — No. 165,229 — Cour Civile de District, Division A.

Cottage simple du Sixième District sur deux lots de terre, No. 4135 rue Annonciation, entre Milan et Marengo, contenant 5 chambres, citerne, hangar, galerie de face, etc. Un lot à la Baie St. Louis et quatre lots à Ansley, Miss.

Il sera vendu à l'encan par Léonard L. Stern, encanteur, le JEUDI, 20 novembre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 7 octobre 1913 et signé le 13 octobre 1913 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, autrefois est Bouligny. Les dits lots sont désignés par les numéros deux et trois (2 et 3) dans le carré borné par les rues Jersey (actuellement Annonciation), Milan, Marengo et Laurel. Les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun trent epieds de face à la rue Jersey ou Annonciation, sur cent vingt cinq pieds, un pouce en profondeur entre lignes parallèles, suivant un plan lithographié déposé en l'étude de A. Mazereau, ancien notaire, acquis le 6 avril 1878 devant William J. McCune, notaire public, registre des transferts 110, folio 374. Registre au bureau des hypothèques 165, folio 787. Les améliorations comprennent un cottage simple connu comme numéro 4133 rue Annonciation.

Lot 15 du lot 116, Quatrième Ward, ville de la Baie St. Louis, Miss.

Quatre lots à Ansley, Miss., étant les lots 7, 8, 31 et 32 de l'Ilet 98, section 98, territoire 9, étendue 15 ouest, comté de Hancock, Miss.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant, et le solde s'il y en a, en un et deux ans, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1913, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente devant être passé devant Frederick Delhel, notaire.

CARL C. FRIEDRICKS.
HAROLD A. MOISE.
Avocats pour le demandeur.
JULIUS A. GRASSER,
Avocat pour le défendeur.
oct—19,26nov—2,9,16,20

VENTES A L'ENCAN

Par LOUIS HUFFT.

rue Laurel, cent vingt-six pieds six pouces et de là sur une ligne faisant face à la rue Laurel, jusqu'au coin de Laurel et de Jena; la dite façade sur la rue Laurel est de quatre-vingts pieds un pouce et sept lignes. Le dit lot de terrain est composé des lots originaux Nos. 18, 19 et 24 et d'une partie du lot original No. 20.

Toute le carré 39, Bossier City, près du village Abita Springs, Lne., mesurant trois cents pieds sur la rue St. James, trois cents pieds sur la rue North, trois cents pieds sur la rue St. Charles et trois cents pieds sur la rue Eighth, avec lequel contient toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui y appartiennent.

Conditions — Un tiers ou plus comptant au choix de l'acquéreur, ou des acquéreurs, la balance s'il y en a, à un, deux ou trois ans de crédit prouvé par billets de montants égaux payable un, deux ou trois ans après date et portant intérêt au taux de huit pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiment et guaranti par le privilège du vendeur et hypothèque spécial, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquereur ou les acquéreurs devant assumer au dessus et au delà du prix d'achat toutes les taxes pour l'année 1913, et ayant droit aussi au loyer ou loyers du jour et apres que l'acte final de la vente est passé. L'acte de vente devant être passé devant James Boyd Grinage, notaire, aux frais des acquéreurs. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent de l'enchère au moment de l'adjudication.

LOUIS HUFFT, Encanteur.
Ses Bureau, 808 Perdido.
G. G. KRONENBERGER, Avocat.
oct22,26—nov2,9,16,23,25

VENTES A L'ENCAN

Par DANZIGER & TESSIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de receveur, sans limite ou reserve, au plus haut encherisseur, théâtre cinématographique, rue Magazine au coin Marengo, devant être vendu comme affaire en cours.

R. E. Falls vs. Progressive Amusement Company.

No. 105,384 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Par Danziger & Tessier, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 11 novembre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu a l'encan, en vertu d'un ordre daté du 29 octobre 1913 de l'Hon. Porter Parker, juge de la cour précitée, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

Bâtisse, machine cinématographique, environ 600 chaises, rideaux, portières, ecran, poêle, piano, etc., le tout suivant inventaire enregistre et situé sur la propriété, rue Magazine, coin Marengo, sujets au bail du terrain à $25 par mois, expirant le 15 mai 1914, avec privilege de rénouvellement pour deux ans.

Conditions — Comptant.

R. E. BREASEALE, GEO. F. BARTLEY, Avocats
oct30—nov2,8,11

PAR STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Lucian J. Joly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 102,706 — Division C — Au plus haut et dernier encherisseur, double cottage de valeur, Nos. 3035-37 rue Dumaine, entre la rue Moss et l'avenue Hagan; double cottage de valeur 3114-16 rue St. Philip, entre Rendon et Lopez; double cottage de valeur, 3118-20 rue St. Philip, entre Rendon et Lopez.

A l'encan JEUDI 6 novembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Chas. B. Stroudback, Encanteur — Vendra à l'encan à la sus-dite date et lieu, en vertu d'un ordre signé le 3 octobre par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet No. 463, borné par les rues St. hilip, Dumaine et Moss, autrefois Bayou St. John, et Hagan avenue; le dit lot est désigné sur un croquis de voyer établi par Edgar Pillé, voyer, le 9 décembre 1903, et lequel est annexé à un acte de dépôt passé devant Robert Legier, notaire, le 20 juin 1904, par le No. 6 et mesure suivant le dit croquis, trente-six pieds de face à la rue Dumaine, sur deux cent vingt pieds, cinq pouces de profondeur sur la ligne de coté la plus proche de l'avenue Hagan et deux cent vingt pieds, sept pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté le plus proche de la rue Moss. Les dites améliorations sont connues par les numéros municipaux Nos. 3035-37 rue Dumaine, et consistent en un double cottage avec gallerie de face, cinq chambres, hangar, etc., de chaque côté.

2. Deux certains lots de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet No. 13, borné par les rues St. Philip, Dumaine, Rendon et Lopez, désignés comme lots douze et treize sur un plan d'Edgar Pillé, député voyer de ville, daté du 19 avril 1899, annexé à un acte passé devant John Wagner, notaire, le 17 septembre 1908, et suivant lequel dit plan les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun plus ou moins, trente pieds, neuf pouces et six lignes de face à la rue St. Philip, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles; le lot No. 13 étant le lot le plus proche de la rue Lopez et commence à quatre vingt douze pieds, cinq pouces et deux lignes du coin de la rue St. Philip et Lopez. Etant la même propriété acquise par Lucian J. Joly, suivant acte devant Harry L. Loomis, Jr., notaire, en date du 16 avril 1908, duement enregistré aux livres des transferts 911 folio 204. La dite propriété est connue par les numéros municipaux Nos. 3115-16-18-20 rue St. Philip, et consistent en deux double cottages, avec quatre chambres et bains de chaque côté.

CONDITIONS — Comptant; les actes de ventes devant Gabriel Fernandez, Jr., notaire, aux frais des acquéreurs, dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER,
oct 5,12,19,26nov—2,6 Encanteurs.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Elvira Sheppard épouse de Herklis Williams

VS

CHARLES E. WHITE